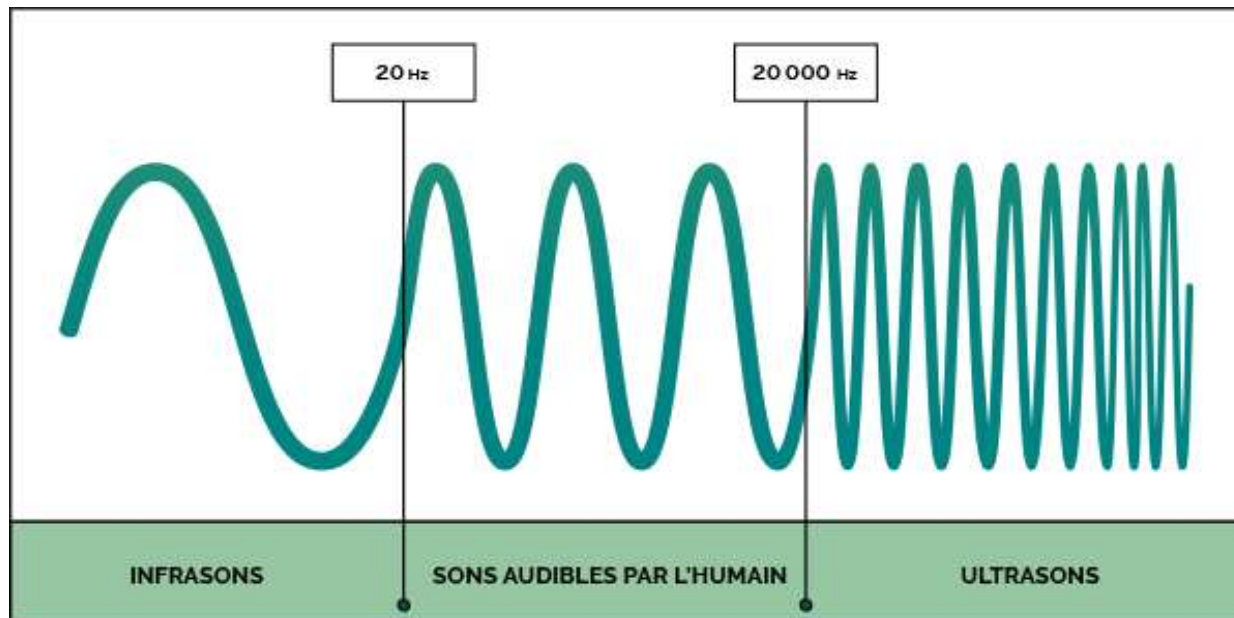


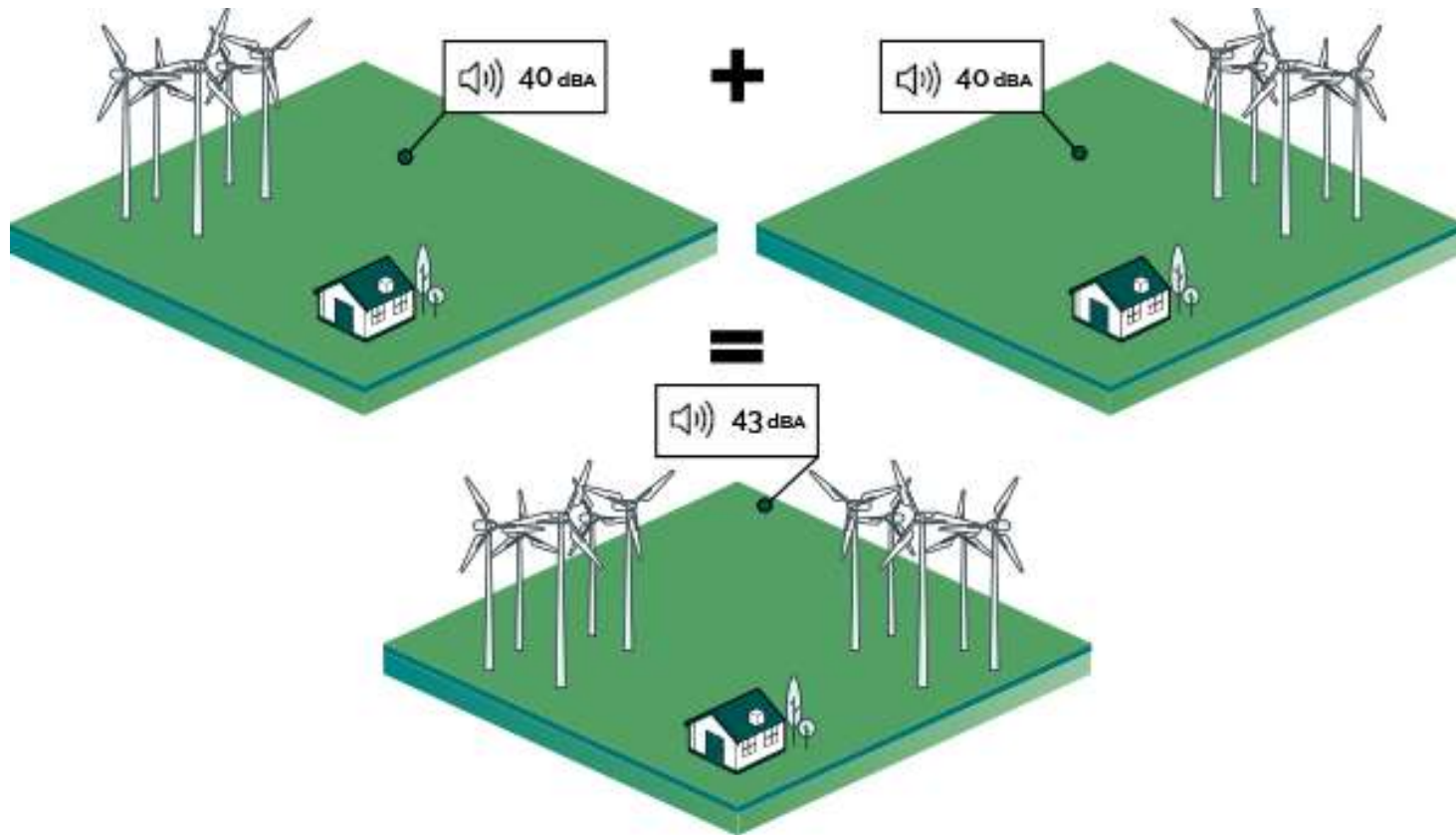
La fréquence d'un son



La **fréquence** d'un son permet de caractériser sa tonalité. Elle s'exprime en **hertz** (Hz). L'oreille humaine détecte les sons dont la fréquence se situe entre 20 et 20 000 Hz. On dit d'un son de basses fréquences (de 20 à 200 Hz) qu'il est grave, et d'un son de hautes fréquences qu'il est aigu. Les éoliennes émettent à la fois des bruits graves et aigus.

Source : INSPQ, Bruit des éoliennes : informations supplémentaires, 2024

Addition de sources de bruit de même intensité



Source : INSPQ, Bruit des éoliennes : informations supplémentaires, 2024